



RAPPORT DE MISSION

04 90 85 22 98
contact@forprof.fr
www.forprof.fr

Sommaire

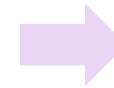
01

ÉDITO



02

FORPROF, SOCIÉTÉ À MISSION



03

LE COMITÉ DE MISSION



04

NOTRE FEUILLE DE ROUTE MISSION



05

NOS OBJECTIFS 2027



06

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION



Édito

Avec ForProf, vous avancez, vous mesurez, vous progressez.

Accroche

Être société à mission, c'est transformer notre engagement en exigence : celle d'accompagner durablement chaque futur enseignant dans leur premier pas en tant que débutant.

Faits marquants

Un contexte éducatif en crise, marqué par une perte d'attractivité du métier et des démissions croissantes. Une responsabilité affirmée, portée par l'expertise de ForProf, ses fondamentaux solides et ses 250 formateurs engagés. Un engagement structuré, avec le passage à société à mission pour accompagner durablement les lauréats au-delà du concours. Une dynamique collective, rendue possible grâce à l'implication de nos équipes, de nos formateurs et de nos partenaires.

Perspectives

Notre mission est un cap, une promesse et une exigence: celle de soutenir les futurs professeurs dans un contexte de déstabilisation du secteur, créer un impact durable sur la qualité de l'enseignement et rendre des comptes, mesurer des progrès et contribuer à la transformation du paysage éducatif

Contexte

Les lauréats se retrouvent souvent démunis face à la complexité du terrain donc notre mission sera de soutenir durablement les nouveaux enseignants, au-delà du concours, pour favoriser leur maintien dans le métier et renforcer la stabilité du système éducatif

Ligne directrice

En devenant société à mission, ForProf inscrit cet engagement dans un cadre précis, transparent et exigeant. Il ne s'agit plus seulement de faire réussir un concours : il s'agit d'œuvrer à la réussite d'un métier et d'un système. Parce que chaque enseignant accompagné, chaque début de carrière sécurisé, chaque geste de soutien contribue à renforcer l'avenir de l'éducation des enfants.

Remerciements

Cette évolution ne serait rien sans celles et ceux qui nous accompagnent. Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires, qui partagent notre ambition et renforcent notre action. Nous exprimons également notre gratitude à l'ensemble de nos équipes et de nos formateurs, dont l'engagement quotidien rend cette mission possible. Leur travail, leur énergie et leur conviction sont au cœur de l'impact que nous souhaitons créer.

ForProf, société à mission

L'Institut National de Formation de Professeurs des Écoles accompagne depuis 30 ans les candidats à la préparation au CRPE sur tout le territoire français, hexagone et Outre-mer.

Nos professeurs sont correcteurs et examinateurs au CRPE, garantissant des préparations parfaitement adaptées aux attentes du concours et aux programmes en vigueur.

70K

Stagiaires
accompagnés

9/10

Stagiaires satisfaits

250+

Lauréats 2025

84

ForProfécoles



Le statut d'entreprise à mission

Nouveau statut établi par la loi PACTE (2019)

L'entreprise à mission permet aux entreprises de concilier la performance économique et l'intérêt général. Ce cadre législatif abrite trois phases successives : la notion d'intérêt général, puis celle de raison d'être, et enfin celle d'entreprise à mission.

En se dotant d'une raison d'être, **ForProf explicite le sens fondamental de son action depuis le début de son histoire en 1996**. Sa raison d'être synthétise l'essence et la finalité des activités de ForProf au service des nombreux stagiaires qui choisissent notre Institut chaque année pour préparer ce concours de recrutement.

1

Intérêt général

Former des futurs professeurs des écoles compétents et sensibilisés aux défis sociétaux (harcèlement, égalité des chances, numérique).

2

Raison d'être

La Société a pour raison d'être d'aider les personnes en reconversion professionnelle à concrétiser leur vocation en tant qu'enseignant et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des enfants.

3

Entreprise à mission

Ce nouveau statut renforce nos engagements sociaux (insertion, égalité), pédagogiques (qualité de la formation), et environnementaux (RSE), tout en assurant une gouvernance transparente et durable.



Notre histoire



2019
Certification Qualiopi

2025
250+ lauréats formés
Croissance et excellence

1996

Patrick Foglia crée ForProf
Naissance de l'Institut

22 Mars 2024

ForProf devient société à mission
Engagement renforcé pour l'impact positif



La mission de ForProf

« Notre raison d'être est d'aider les personnes en reconversion professionnelle à concrétiser leur vocation en tant qu'enseignant et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des enfants »

Égalité des chances

Bienveillance

Exigence

Proximité

Trois objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans nos statuts :

- 1 Favoriser l'insertion professionnelle des futurs professeurs
- 2 Soutenir l'éducation et réduire les inégalités
- 3 Prévenir les risques psycho-sociaux auprès des élèves



Le comité de mission



Hervé Ranville

Référent CSE et Sciences chez ForProf

« Spécialiste des questions de vie scolaire, enseignement et harcèlement, j'ai à cœur d'accompagner ForProf dans ses réflexions pour mieux prendre en compte ces sujets dans la préparation des futurs lauréats professeurs des écoles »



Yves Martinez

Responsable de formation et référent RSE

« En tant que responsable de formation et référent RSE, je participe au comité de mission pour apporter mon expertise et veiller à ce que nos actions soient alignées sur nos engagements et objectifs »



Aurélie Lempérière

Directrice pédagogique

« En tant que directrice pédagogique, je mets à disposition des stagiaires et lauréats les documents ressources sélectionnés et sers d'interlocutrice référente. J'ai rejoint le comité afin d'apporter mon regard opérationnel aux réflexions stratégiques »



Brigitte Buisson

Directrice Générale

« En tant que Directrice Générale, je participe activement au comité de mission de ForProf, où mon rôle principal est de piloter et suivre les résultats clés à travers nos indicateurs de performance et m'assurer que nos actions restent alignées »



Marion Pelletier

Consultante Better Way

Apporte un regard extérieur de conseil sur la structuration et le suivi de la mission.



Camille Jaeckel

Professeur des écoles en reconversion

Témoigne du parcours de reconversion et éclaire les besoins concrets des futurs enseignants.



Laëtitia Challan Belval

NextStage AM

Accompagne ForProf dans la structuration de sa démarche à mission, le partage de bonnes pratiques de sociétés à mission au sein du portefeuille NextStage AM et la rédaction du rapport annuel.

Le rôle du comité de mission



Le Comité de mission est distinct des organes sociaux de la société. Il est chargé exclusivement du suivi de la mission et n'intervient pas dans la détermination de la stratégie du groupe. Il participe à la construction de la feuille de route et la valide.

Missions principales

- Validation du modèle de la mission
- Jugement sur les objectifs retenus
- Évaluation de l'atteinte des objectifs
- Analyse des circonstances explicatives

Organisation

- Fixe des objectifs avec indicateurs
- Se réunit 2 fois par an
- Produit un rapport annuel
- Questionne la pertinence des actions

Les travaux 2026

Le comité de mission s'est réuni **2 fois en 2026** : **une première fois pour présenter la nouvelle gouvernance du comité de mission, la seconde en Juin pour vérifier** les engagements de la société concernant ses objectifs statutaires , rebalayer ensemble les éléments à apporter dans le deuxième rapport de mission et fixer de nouveaux objectifs pour 2027 ainsi qu'une feuille de route sur 2 ans toujours dans une logique d'amélioration continue.

La feuille de route conduite par l'OTI intervient sur 2026 (date de notre audit) vérifiant les résultats et moyens déployés entre Juillet 2025 et Juin 2026.

Notre démarche de société à mission

Face aux démissions massives dans l'enseignement, ForProf s'engage à accompagner durablement ses lauréats au-delà du concours. Fort de fondamentaux financiers et techniques solides, **et d'une équipe** de 250 formateurs dévoués, ForProf a souhaité structurer et formaliser son engagement sociétal en devenant société à mission.

22 Mars 2024

Adoption du statut d'entreprise à mission par le comité de surveillance des actionnaires du Groupe NISABA ALLIANCE

La Mission, qu'est-ce que cela change ?

Le statut de société à mission agit comme une boussole stratégique, instaurant une culture d'entreprise exigeante et une gouvernance collaborative qui place l'impact sociétal au cœur des décisions.

Pionnière de l'entreprise à mission dans l'éducation, ForProf place l'impact sociétal au cœur de sa stratégie de performance



Gouvernance RSE

En 2023, nous avons mis en place une gouvernance de la RSE chez ForProf qui mobilise nos parties prenantes :



Assemblée Générale des Associés

Engagée à construire une vision commune. Responsable de la stratégie, elle valide les objectifs RSE, évalue la performance et fédère l'équipe dans une optique d'amélioration continue.



Comité de Mission

Suit l'avancement de la mission avec un regard extérieur. Challenge l'équipe de direction, procède aux vérifications et émet des recommandations pour améliorer les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs de la mission adaptés aux réalités du terrain et économiques .



Tous les Collaborateurs

Acteurs du développement, participent aux actions RSE et proposent des idées pour aller plus loin. L'évaluation annuelle couvre également le champ RSE.



Parties Prenantes Externes

Clients, fournisseurs, freelances et partenaires associés à notre mission. Objectif : construire des relations durables fondées sur le respect mutuel et la transparence.

Notre feuille de route de mission

Nos 3 objectifs de mission

1

Favoriser l'insertion professionnelle des futurs professeurs des écoles en les sensibilisant aux conditions d'exercice du métier

Sensibiliser les futurs professeurs des écoles aux conditions d'exercice du métier

2

Soutenir l'éducation et réduire les inégalités en mettant à la disposition des professeurs des écoles des ressources clefs

Mettre à disposition des professeurs des écoles des ressources clefs

3

Participer à la prévention des risques comportementaux et psycho sociaux auprès des élèves

Participer à la prévention des risques comportementaux auprès des élèves



Synthèse des objectifs 2026.

NOS 3 OBJECTIFS DE MISSION

NB : Certains indicateurs initialement prévus dans notre rapport ont été modifiés sur 2026 afin de faire évoluer notre modèle de mission : nombre de professeurs ayant recours aux ressources pédagogiques (pas suivi au cours de l'année) et % de personnes sollicitant une association (choix de suivre un angle plus qualitatif)

ENGAGEMENTS STATUTAIRES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	CIBLES 2026	RÉSULTATS 2026	STATUT
01 FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FUTURS PROFESSEURS DES ÉCOLES EN LES SENSIBILISANT AUX CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER	→ Mettre à disposition de nos stagiaires en cours de préparation au CRPE des ressources thématiques en lien avec le système éducatif et la vie de classe → Assurer une veille institutionnelle et réglementaire sur le système éducatif pour nos lauréats aux concours	• > 70 % de bonnes réponses au test de sortie	✓ 73 % de réussite au test de sortie (+13 pts vs test d'entrée)	✓ ATTENT
02 SOUTENIR L'ÉDUCATION ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN METTANT À LA DISPOSITION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DES RESSOURCES CLEFS	→ Développer et promouvoir des ressources à disposition des futurs PE en lien avec le numérique pour favoriser l'apprentissage des enfants de tous les milieux et origines	• > 50 % de participation aux sessions numériques (admis N-1) • > 80 % de satisfaction qualité	✓ Taux de consultation ressources numériques: 45% ✓ 100 % de satisfaction qualité	PARTIELLEMENT ATTENT
03 PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES RISQUES COMPORTEMENTAUX ET PSYCHO SOCIAUX AUPRÈS DES ÉLÈVES	→ Mettre à disposition d'un module elearning consacré à la question du harcèlement, proposer des lives ou tables rondes animés par des experts de la question du harcèlement → Recenser et présenter des associations qui luttent contre le harcèlement à l'école	• 40 % de consultation des lives > 80 % de satisfaction qualité	✓ > 50 % de consultation des lives (cible 40 % largement dépassée) ✓ 100 % jugent ces ressources utiles NOTA BENE : indicateur sur les associations suivi sous l'angle qualitatif donc pas de données quanti à fournir	✓ ATTENT

1

Favoriser l'insertion professionnelle des futurs professeurs des écoles en les sensibilisant aux conditions d'exercice du métier

Nos objectifs opérationnels

- Mettre à disposition de nos stagiaires en cours de préparation au CRPE des ressources thématiques en lien avec le système éducatif et la vie de classe
- Assurer une veille institutionnelle et réglementaire sur le système éducatif pour nos lauréats aux concours

Faits marquants 2026

- Newsletter : passage d'un rythme mensuel à trimestriel : c. 39% d'ouverture (+15%)
- Introduction de Podcasts : 30 à 50% de taux d'ouverture (formats très appréciés)
- Modules phares : Métier de PE, Laïcité, cycle commun des connaissances

Résultats 2026

73% de réussite au test de sortie

+ 13 pts vs test d'entrée (60%)

Cible 2026 : > 70 % de bonnes réponses au test de sortie → cible atteinte et dépassée

Objectifs pour 2027

- Renforcer l'inclusion, la différenciation et les compétences psychosociales (CPS) dans les tests
- Poursuivre les newsletters trimestrielles enrichies de podcasts
- Créer un réseau alumni par promotion (WhatsApp/Facebook) pour rompre l'isolement
- Suivre le maintien dans le métier, la titularisation et la démission à 2 ans

Temps forts : Pédagogie inversée

Une méthode active et moderne pour mieux préparer le CRPE

Dans un monde éducatif en constante évolution, la pédagogie inversée (flipped classroom) propose une nouvelle manière d'enseigner en replaçant l'élève au cœur des apprentissages. Cette méthode ne cesse de séduire enseignants, chercheurs et formateurs.

78,6%

Taux de réussite

95%

Satisfaction client

10%

Professeurs formés chez nous

Les avantages de la pédagogie inversée

- Un apprentissage actif et centré sur l'élève
- Une différenciation facilitée
- Des échanges plus riches et collaboratifs
- Un gain de temps sur les activités complexes
- Une meilleure mémorisation

2

Soutenir l'éducation des enfants et réduire les inégalités en mettant à la disposition des professeurs des écoles des ressources clefs

Nos objectifs opérationnels

- Développer et promouvoir des ressources à disposition des futurs PE en lien avec le numérique pour favoriser l'apprentissage des enfants de tous les milieux et origines

Résultats attendus

- > 50% des stagiaires admis en N- 1 participe aux sessions numériques
- > 80% satisfaction qualité

Résultats 2026

100%

satisfaction qualité

Cible 2026 : objectif >80 %
→ cible atteinte et dépassée

45 %

Cible 2026 : objectif >50 %
→ cible non atteinte en raison du manque de temps des néo-titulaires qui limite fortement la consultation des modules en ligne (quel que soit le format)

Objectifs pour 2027

- Déployer le partenariat Jocatop : ressources numériques opérationnelles pour les lauréats
- Créer un livre blanc pédagogique inclusif (gestion de classe, différenciation, hétérogénéité)



Formation TICE et Numérique

Intégrer l'utilisation des TICE dans sa pratique pédagogique

ForProf a pour mission d'initier les futurs professeurs des écoles aux défis du numérique et de les préparer à intégrer efficacement les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans leur pratique quotidienne.



Cette formation vise à :

- La maîtrise des outils numériques à l'école
- Les droits et obligations (RGPD)
- La connaissance des outils spécifiques à l'enseignement
- Comment créer des capsules pédagogiques ?
- Intelligence Artificielle et enseignement

Bénéfices

Interactifs

Concrets

Engageants

Créatifs

Favorisant l'autonomie, la créativité et la participation des élèves

3

Participer à la prévention des risques comportementaux et psycho sociaux auprès des élèves

Nos objectifs opérationnels

- Mettre à disposition d'un module elearning consacré à la question du harcèlement, proposer des lives ou tables rondes animés par des experts de la question du harcèlement
- Recenser et présenter des associations qui luttent contre le harcèlement à l'école

Résultats attendus

- 40% taux de consultation lives
- >80% satisfaction qualité et utilité des ressources

Nota BENE: L'indicateur (20% sollicitent une association) n'est finalement pas suivi sous cette forme du fait que l'information n'a pu être collectée : choix de s'orienter sur du qualitatif avec le guide harcèlement listant les associations qui luttent contre le harcèlement scolaire

Résultats 2026

>50% de taux de consultation des lives

**Cible 2026 : objectif >40 %
→ cible atteinte et dépassée**

100% de taux de satisfaction des ressources

**Cible 2026 : objectif >80 %
→ cible atteinte et dépassée**

Objectifs pour 2027

- Diffuser un kit de rentrée « Prévention du harcèlement » remis dès l'obtention du concours (suivi : taux de téléchargement et satisfaction)

Partenariat EDUC'AT

École Romain Rolland B - Résultats très satisfaisants

Intervention auprès de **200 enfants** et **11 enseignants** avec résultats satisfaisants grâce à la méthode Tatou Kompry pour développer empathie, confiance en soi et entraide



3ème phase du programme à Bonneuil-sur-Marne



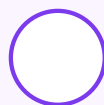
Un réseau d'échange de savoirs



Un projet de permaculture pour les CE1



Une formation de médiateurs pour gérer les conflits



Des ateliers thématiques (libération émotionnelle, puzzles des émotions)

Note : Analyse menée en juin 2024 par questionnaires auprès des enfants et enseignants. Publication des résultats en octobre 2024.

Guide : Psychologie de l'enfant

Ressources essentielles pour les futurs enseignants



Compréhension du développement de l'enfant

Maîtriser les étapes clés du développement cognitif et émotionnel



Gestion de la diversité en classe

Adapter son enseignement aux besoins variés des élèves



Gestion des comportements et climat de classe

Créer un environnement propice à l'apprentissage



Collaboration avec les familles

Établir un dialogue constructif avec parents et professionnels



Enjeux contemporains de l'éducation

Répondre aux défis actuels du système éducatif



Objectifs 2027

1

Création d'un réseau alumni par promotion

Groupes WhatsApp / Facebook dédiés pour rompre l'isolement et favoriser l'entraide entre pairs

Indicateur de suivi : création des groupes et mesure de l'impact à 2-3 ans

2

Kit de rentrée « Prévention du harcèlement »

Document synthétique téléchargeable, remis dès l'obtention du concours

Indicateurs de suivi : taux de téléchargement et satisfaction en fin d'année

3

Livre blanc pédagogique inclusif

Contenu à définir précisément : fiches outils sur la gestion de classe, la différenciation, la gestion de l'hétérogénéité, les premiers réflexes face aux élèves à besoins particuliers

Indicateur de suivi : envoi aux lauréats avec évaluation des téléchargements et de l'utilité perçue à 2 ans

4

Évolution des tests d'entrée/sortie :

Renforcer les questions sur l'inclusion, la différenciation et les compétences psychosociales, tout en révisant le module « Organisation générale de l'école » afin de mieux repérer les contenus et d'orienter les stagiaires vers les ressources pertinentes

Indicateur de suivi : révision du module « organisation générale de l'école » et ajouts des questions sur les compétences psychosociales

5

Mesure d'impact à moyen terme

Démontrer la pertinence et la qualité de l'accompagnement ForProf

*Indicateur de suivi : taux de maintien dans le métier, taux de titularisation et de démission des lauréats ForProf à 2 ans.
Repère : seuls 3% des stagiaires 2025 avaient renoncé au métier en mai 2026*

L'avis du comité de mission

Réuni le 1er juillet 2026, le comité de mission salue une année 2026 solide : les trois objectifs statutaires sont atteints, et pour deux d'entre eux largement dépassés. Le comité valide les réorientations proposées pour 2027.

Appréciation du comité de mission



Robustesse de la mission et atteinte des objectifs opérationnels

Cibles 2026 atteintes et dépassées (à l'exception de l'objectif du taux de consultation des ressources numériques, en raison du manque de temps des néo-titulaires)



Prise de recul sur les objectifs et moyens alloués

Basculement d'une newsletter mensuelle à trimestrielle, création de format podcasts, partenariat Jocatop...



Évolution des objectifs 2027

Réseau alumni, kit de rentrée « prévention du harcèlement » et livre blanc pédagogique inclusif, évolution des tests entrée/sortie, mesure d'impact à moyen terme



Société à Mission

Notre raison d'être

« Aider les personnes en reconversion professionnelle à concrétiser leur vocation en tant qu'enseignant et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des enfants. »

Contact

contact@forprof.fr

04 90 85 22 98

www.forprof.fr

Adresse

Brigitte Buisson

Directrice Générale

5 Impasse de Grand Angles

Immeuble AXIUM

30133 Les Angles



Exercice clos le 30 septembre **2026**

RAPPORT

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI) SUR LA
VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET
ENVIRONNEMENTAUX

FORPROF

5 avenue de Grand Angles
30133 LES ANGLES



FORPROF

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

À l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC pour les activités de vérification/validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 16 avril 2024 au 30 septembre 2026.

Éléments de contexte

FORPROF prépare et accompagne les candidats au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE). En devenant société à mission, l'entité a souhaité affirmer sa volonté de soutenir les enseignants dans leur prise de poste. Depuis, elle continue d'adapter son modèle de mission afin de répondre aux évolutions du terrain, appuyée par un comité de mission engagé dans son rôle de suivi.

Cette première vérification nous a permis de constater la cohérence de la mission de FORPROF avec son activité. Son engagement en faveur de l'insertion professionnelle et du développement des compétences des futurs professeurs des écoles est concret, et les moyens mis en œuvre pour le réaliser sont réels.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les résultats associés aux indicateurs clés de suivi, liés au calendrier scolaire, étaient déjà stabilisés en juillet 2026 permettant ainsi la réalisation de nos vérifications avant la clôture de l'exercice.

Conclusion

Concernant l'objectif « Favoriser l'insertion professionnelle des futurs professeurs des écoles en les sensibilisant aux conditions d'exercice du métier »

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour l'objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 du code de commerce et inscrit dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis,
- le fait que l'entité ait mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d'actions défini par la direction, et que
- par conséquent, la société FORPROF respecte l'objectif social et environnemental qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Concernant l'objectif « Soutenir l'éducation des enfants et réduire les inégalités en mettant à la disposition des professeurs des écoles des ressources clefs »

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour l'objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 du code de commerce et inscrit dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité n'ait pas atteint l'objectif opérationnel « Développer et promouvoir des ressources à disposition des futurs PE en lien avec le numérique pour favoriser l'apprentissage des enfants de tous les milieux et origines », mais que des circonstances externes à l'entité justifient la non-atteinte de ce dernier ; et qu'elle ait atteint les autres objectifs opérationnels qu'elle a définis ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d'actions défini par la direction, et que
- par conséquent, la société FORPROF respecte l'objectif social et environnemental qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Concernant l'objectif « Participer à la prévention des risques comportementaux et psychosociaux auprès des élèves »

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour l'objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 du code de commerce et inscrit dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

FORPROF

Exercice clos le 30 septembre 2026

Version 1 – Imprimée le 01/10/2026

- le fait que l’entité ait atteint les objectifs opérationnels qu’elle a définis,
- le fait que l’entité ait mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d’actions défini par la direction, et que
- par conséquent, la société FORPROF respecte l’objectif social et environnemental qu’elle s’est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d’être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous soulignons la forte cohérence de la mission de FORPROF avec son activité. Les objectifs statutaires et opérationnels sont directement liés aux impacts de l’entreprise et traduisent sa volonté d’accompagner les futurs professeurs des écoles au-delà de la seule préparation au concours.
- Nous notons également la pertinence de l’activité du comité de mission dans son rôle de suivi de l’exécution des objectifs statutaires de l’entité.
- Nous relevons la volonté de FORPROF d’adapter son modèle de mission et de déployer des moyens cohérents à l’appui de ses engagements. Nous invitons l’entité à poursuivre la montée en maturité de ses indicateurs de mission. Nous encourageons également FORPROF à poursuivre la structuration des cibles annuelles actuellement définies et, le cas échéant, les compléter avec des trajectoires pouvant être exprimées de manière quantitative ou bien qualitative.
- L’objectif statutaire « Soutenir l’éducation des enfants et réduire les inégalités en mettant à la disposition des professeurs des écoles des ressources clefs » pourrait être davantage précisé au travers d’actions plus diversifiées que le seul sujet du numérique.
- Concernant l’objectif opérationnel « Développer et promouvoir des ressources à disposition des futurs PE en lien avec le numérique », le fait que l’entité n’ait pas atteint la cible du nombre de participants aux sessions sur le numérique est lié à des circonstances externes. Cette situation s’explique principalement par les contraintes de temps des professeurs néo-titulaires, qui privilégient les modules directement liés à la préparation du concours. Nous constatons néanmoins que le module a bien été déployé et a fait l’objet d’actions de communication adaptées.

Préparation des informations liées à l’exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L’absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s’appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l’exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d’utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

FORPROF

Exercice clos le 30 septembre 2026

Version 1 – Imprimée le 01/10/2026

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir ses rapports en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ces rapports sont joints au rapport de gestion du Président.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant membre du réseau du commissaire aux comptes.

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément :

- aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce,

- à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention notamment l'avis technique du 21 juin 2024 de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Sociétés à mission,
- au Guide méthodologique de vérification des sociétés à mission par les Organismes tiers indépendants de la Communauté des entreprises à mission du 9 février 2024,
- complétés de nos procédures propres compilées au sein du document « Programme de vérification et proposition budgétaire » V5.

L'ensemble de ces éléments tient lieu de programme de vérification et a été communiqué à l'entité en pièces jointes à notre lettre de mission.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux personnes et se sont déroulés entre juillet et septembre 2026 sur une durée totale d'intervention de deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et d'impact. Nous avons notamment mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, et notamment la direction générale, la direction pédagogique, le responsable formation ainsi que plusieurs membres externes du comité de mission représentatifs de l'écosystème de FORPROF.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;

FORPROF

Exercice clos le 30 septembre 2026

Version 1 – Imprimée le 01/10/2026

- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, nous l'avons appréciée au regard, d'une part, de son activité et, d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elle a retenus :

- Cohérence de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus au regard de l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et les derniers rapports du comité de mission ;
 - ses publications.
 - Nous avons apprécié si les objectifs sociaux et environnementaux sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la Société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - sont spécifiques à l'entreprise, au regard de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport, voire partiellement contradictoire, avec sa raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non uniquement avec des termes génériques tels que durable, responsable, soutenable.
- Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus

Nous avons apprécié si :

- les objectifs opérationnels contribuent au respect de l'objectif social et environnemental et/ou de l'engagement correspondant et s'ils sont indispensables pour les respecter ;

- l'atteinte des objectifs opérationnels apporte une preuve convaincante du respect de l'objectif social et environnemental et/ou de l'engagement correspondant ;
- les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.

Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :

- les informations collectées ;
- la raison d'être et
- les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesure de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si l'entité a mis en œuvre les moyens adéquats et cohérents au regard du plan d'actions défini et si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
 - nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux. Nous avons également pris connaissance de la manière dont le comité de mission a rendu compte de ces résultats.
- Moyens et ressources mobilisés :
 - nous nous sommes enquis, notamment auprès de la direction générale de l'entité, des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié l'adéquation de ces moyens mis en œuvre et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- Présence des indicateurs clé de suivi et sincérité :
 - nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs clé de suivi cohérents avec les objectifs opérationnels, faisant le cas échéant l'objet d'une définition, et permettant de rendre compte de l'atteinte des objectifs opérationnels et de l'avancement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa

pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;

- vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications à distance et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Fait à Niort, le 1^{er} octobre 2026

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
Groupe Y Audit



Thomas PRIGENT
Directeur technique



NIORT

53 rue des Marais
CS 18421

79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17

email : groupey@groupey.fr

www.groupey.fr